



DESCRIPTION DU CONOURS

COIFFURE

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION.....	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 (doit être complété par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/coiffure/

2.2 But de l'épreuve

Permettre aux membres du secteur et aux observateurs d'être témoins des compétences enseignées dans le cadre des programmes publics aux niveaux secondaire et postsecondaire, et de créer des liens entre les différents secteurs. Ces liens permettront de faire en sorte que les compétences acquises par les jeunes coiffeurs et coiffeuses de tous les niveaux de formation satisfont aux exigences de l'industrie des soins de beauté.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve permettra aux jeunes coiffeurs et coiffeuses de montrer leurs compétences techniques et leur créativité.^{7,8}

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2022

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Service de texture chimique et coupe d'après une photo^{7,8}
- Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés^{7,8}
- Coupe, coloration et mise en plis de style commercial selon des critères imposés^{7,8}
- Coupe et mise en plis de style commercial (d'après une photo)⁵

Des exemples seront affichés sur le site Web dès que possible. Vérifiez le site Web périodiquement pour obtenir les mises à jour.

Compétences pour réussir : ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Porte-nom
- Table
- Lampes à ampoules circulaires (2)
- Téléphone intelligent (si vous en avez d'un pour le concours, veuillez communiquer avec votre organisme membre)
- Fiches de données de sécurité (FDS) pour tous les produits, fournies par L'Oréal Professionnel
- Miroir
- Balances
- Fauteuil non hydraulique
- Prise de courant (1)
- Colorants — si cela a été expressément demandé dans les critères imposés

- Décolorants — si cela a été expressément demandé dans les critères imposés
- Tous les produits de mise en plis sont fournis par L'Oréal Professionnel **(seuls les produits commandités sont autorisés). La liste de ces produits sera affichée sur le site Web dès qu'ils auront été confirmés. Étant donné que la liste pourrait faire l'objet de modifications, il est recommandé de vérifier les documents du concours sur le site Web pour obtenir les mises à jour.**
- Pivot Point fournira des trépieds.
 - Pivot Point fournira des marottes. Le style de la marotte de chaque volet sera affiché dès qu'il aura été confirmé.

LES CONCURRENTS ET CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Outils de travail personnels : bouteille d'eau, serviettes, cape de protection, tablier, miroir à main, instruments de coupe, peignes, brosses, pinces, séchoir à main, outils thermiques, gants, balance, rouleaux à permanente, papier pointes et minuterie
- Il est interdit d'emprunter le matériel d'autres concurrents.
- Un seul appareil électrique peut être branché à la fois (un maximum de 2500 watts peut être utilisé par prise de courant).
- Il est interdit d'utiliser des casques d'écoute, écouteurs boutons, téléphones cellulaires, MP3, tablettes, iPod, montres intelligentes ou autres appareils semblables.
- Les tabourets et les guéridons sont interdits.
- Une bouteille d'eau pour boire réutilisable pour éviter les renversements et pour la protection de l'environnement.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 0,1216 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail propres et confortables, dignes des professionnels qui travaillent dans un salon de coiffure moderne. Les vêtements de protection doivent être exempts de logos ou de marques de commerce, à l'exception de ceux des commanditaires de Skills/Compétences Canada.
- Le port de chaussures appropriées est obligatoire, sans quoi le concurrent ou la concurrente ne pourra pas participer au concours. Le port de bas de nylon ou de chaussettes et de souliers fermés est obligatoire en tout temps (pas de souliers à semelle compensée ou à talon haut de plus de 2 pouces/5 cm).
- Équipement de protection individuelle (ÉPI) : sarrau ou tablier et gants (si nécessaire).

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Veuillez-vous référer à la section 4.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Service de texture chimique et coupe d'après une photo	26
Coiffure cheveux longs relevés selon des critères imposés	24
Coupe, coloration et mise en plis de style commercial selon des critères imposés	26
Coupe et mise en plis de style commercial (d'après une photo)	24

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation du téléphone cellulaire	L'utilisation du téléphone cellulaire sera autorisée après le volet 2 du concours pour les photos sur les réseaux sociaux.
Soins aux clients	Les concurrents et les concurrentes doivent traiter les marottes comme ils traiteraient des clients dans leur salon. <ul style="list-style-type: none"> • Ne faites pas à votre marotte quelque chose que vous ne pourriez pas faire à un client. • Commencer avec des instruments propres et les désinfecter au besoin.

	Respecter les arrêts prévus pour les contrôles. Les vérifications imposées seront indiquées dans un document qui sera affiché sur la page des concours des Olympiades canadiennes au plus tard le 31 janvier.
Préparation et application de la couleur et rinçage	<p>Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peser tous les produits de coloration et de décoloration (décolorants). • Se débarrasser correctement du restant du mélange de coloration, de décoloration, de bandes en aluminium et des cheveux de manière appropriée. • Utilisation d'une minuterie. • Utilisation de l'ÉPI.
Préparation et application des produits chimiques et rinçage	<p>Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port de l'ÉPI approprié pendant le mélange et l'application. • Port de l'ÉPI approprié par le « client » avant l'application des produits chimiques. • Se débarrasser correctement du restant de produits chimiques. • Utilisation d'une minuterie.
Organisation et gestion du travail	<p>Il est interdit d'apporter des documents techniques, tels que des formules, des dessins, des notes.</p> <p>Toute communication entre le concurrent ou la concurrente et l'auditoire durant l'épreuve pourrait être perçue comme l'obtention d'aide et entraîner l'attribution de points de démérite ou la disqualification.</p> <p>Des points seront déduits de la note des concurrents et des concurrentes qui arrivent en retard à la séance d'orientation ou après le début du concours, le matin et après le dîner.</p> <p>Le poste de travail doit être rangé et propre en permanence.</p>
Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils chauffants, tels que les fers, ne doivent jamais être en contact avec des produits inflammables. • Les fils des appareils électriques doivent être en bon état. Ils ne doivent pas être en contact avec de l'eau ni à proximité de l'eau. • Aucun appareil ne doit dépasser 2500 watts. • Il est interdit de courir dans l'aire de concours. • Les lavabos doivent être nettoyés après utilisation.

	<ul style="list-style-type: none"> • L'eau sur le plancher doit être époncée immédiatement pour éviter les chutes et la perte de points. • Balayer au besoin. Déposer les rebuts dans le contenant approprié. • Utiliser, si nécessaire, le produit désinfectant fourni. • Désinfecter les instruments en suivant les instructions des fabricants. • Se débarrasser des lames de rasoir dans le contenant pour objets tranchants. • Le poste de travail doit être rangé, en ordre et propre en permanence.
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Se débarrasser des déchets (cheveux, aluminium et restes de produits chimiques) dans les contenants prévus à cet effet. • Le volume du mélange de coloration et de décoloration qui reste dans le bol ne doit pas dépasser 10 ml. • Ne pas abuser d'eau (pour le lavage des cheveux et le rinçage) ni de laque.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- 1^{re} étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe, coloration et mise en plis de style commercial selon des critères imposée » sera déclarée gagnante.
- 2^e étape – Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe et mise en plis de style commercial d'après une photo » sera déclarée gagnante.
- 3^e étape – Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Île-du-Prince-Édouard	Mary Beth Perry
Nouvelle-Écosse	Bonnie William
Nouveau-Brunswick	Jane Donovan
Québec	Carole Perron
Ontario	Julia Falvo-Walters
Manitoba	Tony Scarpino
Saskatchewan	Megan Gustafson
Alberta	Tracey Millar – Présidente adjointe
Colombie-Britannique	Gary Franceschini - Président
Territoires du Nord-Ouest	Steve Payne
Terre-Neuve-et-Labrador	Kim Seward
Yukon	Elizabeth Schalko

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.